



ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024-2028

ELECTION DU REPRESENTANT DES JUGES-ARBITRES

Vous êtes juge ? Vous pouvez voter pour le représentant des juges qui siégera au Comité Directeur de la Fédération pour le mandat 2024-2028.

Qui vote ?

- Titulaire d'une licence de Juge-Arbitre (JA Régional/JA Interrégional/JA National/JA International)
- Âgés de 18 ans minimum le jour de l'élection

Quand a lieu le vote ?

- Du 3 Octobre 2024 à 18h au 5 Octobre 2024 à 20h

Comment se passe le vote ?

- En distanciel
- En se connectant à une plateforme dédiée avec un identifiant reçu par mail et/ou SMS

Quand et comment peut-on déposer sa candidature ?

- Depuis la date d'envoi de l'appel à candidatures et jusqu'au 14 Septembre 2024 (minuit)
- Par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi) ou déposée (aux heures d'ouverture des bureaux) contre récépissé, par le ou la candidate, au siège de la FFBoxe

Quelles sont les conditions pour déposer sa candidature ?

- Être majeur(e)
- Titulaire d'une licence de Juge-Arbitre (JA Régional/JA Interrégional/JA National/JA International), au moment du dépôt de la candidature.
- Avoir été titulaire d'au moins une licence active de Juge-Arbitre délivrée par la FFBoxe ou en son nom au cours de l'une au moins des trois (3) dernières saisons sportives précédant celle de l'élection.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction au regard du contrôle d'honorabilité